



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Agence Centrale de Recherches

Rappeler dans la réponse

DF 812.328/gb.

GENÈVE, 27.8.1963

7, Avenue de la Paix

Chèques postaux I. 5527

Téléphone 33 30 60

Téleg. "INTERCROIXROUGE"

Madame Colette SANTERRE

St-NAUPHARY (Tarn & Garonne)

=====

France

Madame,

Nous référant à la lettre que vous avez adressée au Colonel Gonard, le 28 juillet 1963, nous avons l'honneur de vous informer que le rapport d'enquêtes de nos délégués en Algérie concernant votre époux, Monsieur Georges SANTERRE, a été transmis, conformément à un accord entre le Gouvernement français et le C.I.C.R., au

Secrétariat d'Etat aux Affaires Algériennes  
80, rue de Lille  
PARIS 7ème

seul habilité à communiquer le résultat de nos recherches. Nous vous conseillons donc de vous adresser directement à cette Administration.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

Comité International de la Croix Rouge  
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES  
GENÈVE

*P. J. Tamber*